

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE



Administrée par une assemblée de 35 membres élus tous les 6 ans, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche est un établissement public au service des acteurs de l'agriculture ardéchoise. La loi définit une double mission aux Chambres d'agriculture : - Consultation : Porte-parole des intérêts du monde agricole auprès de l'État et des collectivités territoriales. - Intervention : Expertise, conseil, formation et recherche-développement auprès des agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, forestiers et entreprises agro-alimentaires. Futurs agriculteurs/trices, agriculteurs/trices ou collectivités territoriales, employeurs/euses ou salarié(e)s, responsables de groupe, nous vous accueillons, conseillons et accompagnons dans vos projets, votre entreprise, vos filières, vos territoires.

Contact

Jean-Luc FLAUGERE (Président)
4 Avenue de l'Europe Unie - BP 114
07001 Privas
0475202800
www.ardeche.chambre-agriculture.fr

Informations légales

Création : 1927
SIRET : 18071001400010
NAF : 9411Z
CA : De 250 000 à 500 000€
Effectif : 50 à 99 salariés

Prestations

Accompagnement stratégique, conseil, études, expertise

- Conseils, stratégie : Accompagnement stratégique

Références clients

Près de 3900 agriculteurs, dont 722 stagiaires et 21 collectivités ont bénéficié de nos prestations de services en 2017. 92% des clients ont été satisfaits du conseil qu'ils ont reçu.

Points de vente

Livraison et exportation

Autres certifications

AFNOR Services aux agriculteurs et acteurs des territoires Réf. 221

Activité

Informations légales

- Créée le : 1927
- SIRET : 18071001400010
- NAF : 9411Z
- CA : De 250 000 à 500 000€
- Effectif : 50 à 99 salariés

L'entreprise reçoit

- Des stagiaires

Clientèle

- Grandes et moyennes surfaces
- Restauration traditionnelle
- Grossistes
- Sites touristiques / Campings
- Détaillants
- Restauration collective

Langues parlées

- Français

Actualité

Des prestations certifiées pour la réussite de vos projets : conseil, formation, étude et diagnostic (certification AFNOR Services aux agriculteurs et acteurs des territoires).